Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Numéro de rapport:
21.923

Date du contrôle:
15/03/2023
Lieu du contrôle:
Avenue Odon Warland 12 Bruxelles 1090

Agent-visiteur:
Michael Di Martino
Type de contrôle:
Visite périodique (Livre 1 6.5)

Date d'émission:
V1 15/03/2023 18:02:54
Prochaine visite avant le:
15/03/2028

Données générales

Adresse de l'installation	Avenue Odon Warland 12 Bruxelles 1090
Désignation de l'unité	RDCH-GAUCHE
Type de locaux	Non-domestique
Propriétaire, gestionnaire ou exploitant	Cartarosa Giuseppe
Adresse du propriétaire	Avenue Odon Warland 12 Bruxelles 1090
Installateur	

Données du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	10395824
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	Direct coffret 3X16
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	80 A 3P

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles	Fondations	Installation électrique
OK	OK	après 81	après 81

Description de l'installation 300mA/80A

Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	Autre (voir description de l'installation)
Test BP du DDR	OK
ΔIn	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Boucle
Résistance de terre (Ω)	3
Isolement (MΩ)	56

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension. Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique et qu'il a visé le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 5 années suivant le contrôle.

Signature de l'agent-visiteur

